

Saint-Etienne, le

Affaire suivie par :
Amélie RIEU
Technicienne renfort BV Gier
Service rivières et gestion des crues
Direction de l'Assainissement et des Rivières
Tél : 04 77 50 99 72
Courriel : amelie.rieu@saint-etienne-metropole.fr

PUBLIPOSTAGE

Référence : 2023/DAR/AR/FM/272380

Objet : *appel à candidatures pour le marathon de la biodiversité du bassin versant du Gier – plantations de haies et créations de mares*

Madame, Monsieur,

Saint-Etienne Métropole (SEM) et le Syndicat mixte du Gier Rhodanien (SyGR) sont engagés en faveur de la biodiversité à travers différents programmes d'action, en particulier sur les milieux aquatiques via le contrat du Bassin Versant du Gier.

Ces deux collectivités souhaitent, à ce titre, s'engager dans une démarche appelée le marathon de la biodiversité.

Cette démarche doit permettre à SEM, au SyGR et à leurs partenaires de planter ou restaurer 21 km de haies et de créer ou restaurer 21 mares sur le bassin versant du Gier.

Ces opérations significatives pour la biodiversité doivent être conduites sur des parcelles agricoles ou forestières pour permettre une continuité écologique et un maillage de ces espaces.

A ce titre, votre ou vos parcelle(s) ont été identifiées comme intéressantes et représentant un fort enjeu dans le cadre de la démarche et des objectifs définis.

Le marathon de la biodiversité est conduit en partenariat avec les structures suivantes : la Fédération des Chasseurs, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, France Nature Environnement, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes. Ainsi, l'ensemble de la démarche est financée par SEM-SyGR, avec l'appui de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Nous souhaitons donc pouvoir vous associer à cette démarche volontariste et vous permettre de participer aux actions définies dans le cadre de ce marathon de la biodiversité.

Aussi, si vous êtes intéressé par la création de nouvelles mares ou la restauration de mares existantes, nous vous engageons à contacter la Ligue pour la Protection des Oiseaux au 07 56 12 99 32 ou par mail à benedicte.canal@lpo.fr pour la mise en place d'un partenariat.

Nous vous rappelons que les travaux sont intégralement financés par SEM et le SyGR avec l'appui de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Seule une intervention sur votre propriété vous sera demandée afin de faciliter la mise en œuvre.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

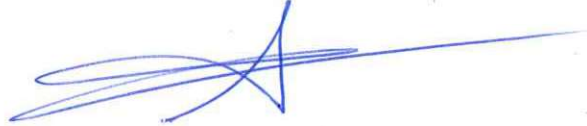
Bien cordialement

**Le Vice-Président de Saint-Etienne Métropole
en charge de la GEMAPI et des contrats de
rivière**



Julien LUYA

**La Présidente du Syndicat mixte du Gier
Rhodanien**



Virginie OSTOJIC